

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
32	27	31

Acte rendu exécutoire après dépôt en
PREFECTURE DE LA SARTHE
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 11 mai, à 20 heures, le Conseil Communautaire du Sud-Est Manceau s'est réuni à la Salle du Conseil Communautaire, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yves-Marie HERVE puis de Monsieur Denis HERRAUX lors du vote du projet de délibération. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers communautaires le 05/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés le 05/05/2026.

Présents : Mme AMRANE-HENRIETTE Naïma, M. BACHELIER Jean-Christophe, Mme BONNET Estelle, Mme BUARD Marion, Mme COMPAIN Marina, M. CROISEAU Julien, M. DE SAINT RIQUIER Arnaud, Mme FELICITE Gwennaëlle, M. FOUCHARD Stéphane, M. GRAFFIN Serge, M. GUENEE Hugo, M. HERRAUX Denis, M. HERVE Yves-Marie, M. HOUALARD Patrice, Mme HUBERT Laurence, M. HUREAU Laurent, Mme LAIR Marie-Christine, M. LERAT Vincent, Mme MORGANT Nathalie, M. PAJAUD Eric, Mme PASTEAU Dominique, Mme PREZELIN Séverine, Mme ROUAULT Carole, Mme SIMON Claudette, M. TIREL Mickaël, Mme VIALETTE Valérie, M. VILAIN Patrick, Mme WATTEAU Laurence.

Excusés ayant donné procuration : Mme BOUQUET Fabienne (procuration à Mme BONNET Estelle), M. BOUQUET Pascal (procuration à M. HUREAU Laurent), M. HAMIOT Julien (procuration à Mme MORGANT Nathalie), Mme ZIVEREC (procuration à Mme LAIR)

A été nommée secrétaire : Mme FELICITE Gwennaëlle

DEL2026-061 – Approbation du compte administratif 2025 du budget principal et affectation des résultats

Synthèse Globale des Résultats

Section	Résultat de l'exercice 2025	Report de l'exercice 2024	Résultat cumulé
Fonctionnement	1 364 322.85 €	2 423 605.14 €	3 787 927.99 €
Investissement	1 634 063.05 €	- 1 391 783.97 €	242 279.08 €

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement retrace les recettes et dépenses nécessaires à la gestion courante des services.

L'activité réelle (Flux de trésorerie) : Il s'agit de l'argent réellement encaissé et décaissé durant l'année.

Recettes réelles : 10 374 323.89 €

Elles sont stables par rapport à 2024 - 10 353 599 €

Origine principale : Les impôts et taxes représentent 74 % des recettes

Dépenses réelles : 8 546 359.80 €

Elles sont maîtrisées par rapport à 2024 (8 537 053 €)

Section de fonctionnement	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
Recettes	10 374 323.69 €	137 135.79 €	10 511 459.48 €
Dépenses	8 546 359.80 €	600 776.83 €	9 147 136.63 €
Résultat de l'exercice	1 827 963.89 €	- 463 641.04 €	1 364 322.85 €

Section d'investissement

Cette section retrace les dépenses d'équipement et le remboursement de la dette.

L'activité réelles de l'année :

Recettes réelles : 3 276 723.55 €

En forte augmentation par rapport à 2024 (774 269 €)

Origine principale : Principalement les subventions (41 %) et les dotations/fonds divers (40,9 %).

Dépenses réelles : 2 106 301.54 €

En baisse par rapport à 2024 (2 646 266 €)

Les restes à réaliser (RAR) : Pour connaître le besoin de financement de la section d'investissement il faut également prendre en compte les reste à réaliser.

Les restes à réaliser sont des dépenses déjà engagées (devis signés, chantiers lancés) ou des recettes certaines (subventions promises) qui n'ont pas encore été payées ou encaissées au 31 décembre.

RAR Recettes	239 673.03 €
RAR Dépenses	140 627.28 €
Solde RAR	99 045.75 €

Le Président soumet au vote du Conseil communautaire le compte administratif qu'il a dressé au titre de l'exercice 2025 et qui se résume ainsi qu'il suit :

CC

Fonctionnement

Recettes	10 511 459.48 €
Dépenses	9 147 136.63 €
Résultat de l'exercice	1 364 322.85 €
Report de l'exercice précédent (002)	2 423 605.14 €
Résultat cumulé (Excédent)	3 787 927.99 €

Investissement

Recettes	3 896 043.90 €
Dépenses	2 261 980.85 €
Résultat de l'exercice	1 634 063.05 €
Report de l'exercice précédent (Déficit)	-1 391 783.97 €
Résultat cumulé (Excédent)	242 279.08 €
Reste à réaliser recettes	239 673.03 €
Reste à réaliser dépenses	140 627.28 €

Solde Restes à réaliser 99 045.75 €

Besoin de financement Néant

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

- **APPROUVE** le compte administratif du budget principal tel qu'annexé.

- **DECIDE** d'affecter à la section de fonctionnement (article 002) la totalité du résultat excédentaire de fonctionnement soit 3 787 927.99 €
- **DECIDE** d'affecter à la section d'investissement (article 001) le résultat excédentaire d'investissement soit 242 279.08 €.

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

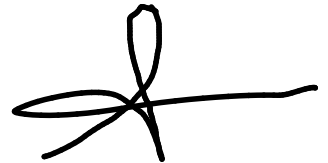
A Parigné-l'Évêque, le 11/05/2026

Yves-Marie HERVE
Président



A circular official stamp of the Communauté de Communes du Sud-Est Maine is partially obscured by the signature. The stamp contains the text: "Communauté de Communes du Sud-Est Maine", "Rue des Étoiles", "CS 40615", "72250", "Parigné-l'Évêque".

Gwennaëlle FELICITE
Secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200421-20260511-DEL2026061-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/05/2026
Publication : 15/05/2026